

> Vous vous posez des questions
sur votre situation professionnelle
et/ou sociale...

SANTÉ EMPLOI INFO SERVICE

03 20 44 55 55 coût d'un appel local

DANS LE NORD-PAS DE CALAIS

> du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

...Santé Emploi Info Service vous rappelle !
Ce service est entièrement **GRATUIT**.

avec le soutien financier

www.seis5962.fr



RÉGION
Nord-Pas de Calais

Conception graphique : Stéphanie Descamps - Impression : Carisat **IMPRIM'VERT**

Santé et Travail

Par téléphone...

des réponses,
un accompagnement

SANTÉ EMPLOI INFO SERVICE

03 20 44 55 55

DANS LE NORD-PAS DE CALAIS

> du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30



Centre Hospitalier Régional
Universitaire de Lille



Institut de Santé au Travail
du Nord de la France
Nord - Pas de Calais / Picardie

Je suis en arrêt de travail...

**Je suis soigné(e) pour
un cancer, pour une
maladie chronique...
Y a-t-il un risque de
perdre mon emploi
ou de ne pas retrouver
mon poste de travail ?**

**Quels sont
mes revenus
pendant cette
période ?**

**J'ai des difficultés
financières,
à qui puis-je
m'adresser ?**

Je souhaite reprendre mon travail...

**Quelles démarches
effectuer si je
pense ne plus
pouvoir reprendre
le même poste ?**

**Comment faire
pour reprendre
mon activité ?
Un temps partiel
est-il possible ?**

**Qui dois-je contacter ?
Mon médecin traitant,
l'Assurance maladie,
le médecin du travail,
mon employeur ?**

APPELEZ-NOUS !

> Nous vous orientons vers des professionnels
proches de chez vous, capables de vous aider
dans vos démarches...

**SANTÉ
EMPLOI
INFO
SERVICE**

03 20 44 55 55

DANS LE NORD-PAS DE CALAIS

> du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30